



Arrondissement d'Ath

COMMUNE
de
BRUGELETTE

AVIS

Suivant l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le budget communal de l'année 2026, Services ordinaire et extraordinaire, se trouve à l'inspection du public du 18 décembre 2025 au 19 janvier 2026 pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Par le Collège Communal,

La Directrice Générale ,

Karolina KOWALSKA

La Bourgmestre,

Isabelle LIEGEOIS